

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**

Actes d'urbanisme



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. dernière page : « où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence notable.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.**

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (ou structure) : Syndicat du bassin versant de l'Aisne navigable.....

Commune et département) : Chivy-lès-Etouvelles (02 000) - Aisne.....

Adresse : 10 rue du Bon Puits.....

Téléphone : 03.23.20.36.17..... Fax : /.....

Email : technique@griv.....

Projet : Les actions de restauration du Programme pluriannuel de restauration et
d'entretien du ru de Vandv et de ses affluents.....

1 Description du projet

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet sur papier libre en complément à ce formulaire.

Nature du projet

Description détaillée du projet dans le chapitre 5 du Dossier d'Autorisation Environnementale (DAE)

Autorisation sollicitée

- Permis d'aménager Permis de construire
 Permis de démolir Déclaration préalable de travaux

Localisation

Le projet est situé sur la (les) commune(s) de : Retheuil, Taillefontaine, Vivières, Mortefontaine, Chelles, Hautefontaine, Saint-Etienne-Roilaye et Cuise-la-Motte
Lieu-dit : /..... Département(s) : Oise (60) et Aisne (02)

Tout ou partie en site(s) Natura 2000 : oui non Si oui, quel sites sont concernés ?
(Compléter ci-dessous)

Nom du site	n° du site
-	- FR22
	- FR22
-	- FR22

Hors site(s) Natura 2000 : oui non

A quelle distance ?	Nom du site	n° du site
Entre 63m et 4.2km) du site	ZPS- Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamp	- FR22 12001
Entre 4km et 8.5km) du site	ZSC- Massif Forestier de Compiègne, Laigue	- FR22 00382
Entre 2km et 10.4km du site	ZSC- Massif Forestier de Retz	- FR22 00398
Entre 5.5km et 12.2km du site	ZSC- Coteaux de la vallée de l'Automne	- FR22 00566
Entre 16km et 25.6km du site	ZSC- Prairies alluviales de l'Oise de la Fere à Sempigny	- FR22 00383
A (m ou km) du site	-	- FR22

Caractéristiques du projet

Joindre dans tous les cas une carte du parcours de la manifestation sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000^{ème}.

Emprise au sol temporaire (phase chantier) : en m²
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

< 100 m²

100 à 1 000 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

> 10 000 m² (> 1 ha)

Emprise au sol permanente: en m²
si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

< 100 m²

100 à 1 000 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

> 10 000 m² (> 1 ha)

Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes : voirie et réseaux divers, espace de parking, zones de stockage, installations temporaires, ...

Décrire succinctement ces aménagements et les localiser sur la carte.

.....
.....
.....
.....
.....

Durée prévisible des travaux et période envisagée

- Durée précise si connue : (Jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 journée

< 1 semaine

≤ 1 mois

> 1 mois

Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru de Vandy et de ses affluents sur 5 ans, de 2020 à 2024

- Période précise si connue :

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante(s) :

Printemps

Automne

Été

Hiver

Les travaux dans le lit du cours d'eau devront être réalisés hors période de reproduction des espèces piscicoles, entre le 15 mai et le 15 octobre.

2 Identification des incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Incidences potentielles de travaux soumis à autorisation / déclaration au titre du code de l'urbanisme

Les caractéristiques du projet permettent d'identifier les incidences potentielles qu'il sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales qui sont à l'origine de la désignation de sites Natura 2000 en Picardie.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet.

Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés

Cocher les cases concernées par votre projet.

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
<input type="checkbox"/> Emprises sur milieu naturel	Destruction d'habitats et d'habitats d'espèce	Tous habitats et espèces d'IC
<input type="checkbox"/> Période des travaux	Dérangement d'espèces en période de reproduction / parturition / nidification	Toutes espèces d'oiseaux, chauve-souris, amphibiens
<input type="checkbox"/> Travaux sur bâtiments existants	Destruction de gîtes de reproduction, dérangement	Chauve-souris anthropophiles : Petit et Grand rhinolophes, Vespertilion à oreilles échancrées, Grand murin
<input type="checkbox"/> Rejets directs dans le milieu aquatique	Pollution des eaux, altération d'habitats	Tous habitats humides, cours d'eau, poissons, oiseaux liés au milieu aquatique
<input type="checkbox"/> Arasement de haies, bosquets,...	Destruction d'habitats d'espèces : abris, territoires de chasse,...	Triton crêté, chauve-souris, oiseaux
<input type="checkbox"/> Plantations d'ornement	Dissémination d'espèces végétales invasives	Milieux humides, pelouses
<input type="checkbox"/> Travaux d'assèchement, drainage	Disparition d'habitats et d'habitats d'espèces	Milieux humides, amphibiens
<input type="checkbox"/> Édification de murs ou clôtures à petites mailles	Rupture de connexion entre habitats d'espèce	Amphibiens : Triton crêté et Sonneur à ventre jaune
<input type="checkbox"/> Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris

A COMPLETER : mise en cohérence avec les éléments du guide méthodologique

Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites. Ces listes sont accessibles :

- via le portail national Natura 2000 : <http://www.natura2000.fr>
- via le portail régional Natura 2000 : <http://www.natura2000-picardie.fr> (en cours de construction)

Chaque espèce ou habitat a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet de manifestation. Vous trouverez les informations sur la sensibilité des milieux et des espèces présents en Picardie dans le guide méthodologique XXX (en cours d'élaboration)

Pour chaque espèce ou habitat identifié au moyen du tableau précédent, vérifier si la zone d'influence de votre projet croise l'aire de sensibilité de l'espèce ou de l'habitat.

Dans le cas où aucune aire de sensibilité n'est concernée par la zone d'influence du projet, celui-ci n'aura a priori pas d'incidences significatives sur le ou les sites Natura 2000 étudiés.

Dans le cas contraire, vous devez apprécier les incidences potentielles de votre projet au regard de son importance et des exigences écologiques des milieux et des espèces.

Vous pourrez trouver les informations utiles à cet effet :

- dans le guide XXX qui décrit notamment les aires de sensibilité de chaque espèce et habitat naturel d'intérêt communautaire présent en Picardie
- sur le site internet dédié à Natura 2000 en Picardie
- auprès des animateurs des sites Natura 2000
- auprès des services de l'État en charge de Natura 2000 : DREAL et DDT(M)

3 Incidences de votre projet

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées en justifiant vos conclusions.

L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

La réalisation des travaux de restauration pourrait avoir une incidence directe sur la faune et la flore aquatique, situées notamment plus en aval.

Concernant la flore, les travaux envisagés visent à accroître la qualité de la ripisylve du cours d'eau par rapport à l'état actuel. Aussi, ils constituent une compensation à la dégradation de la flore potentiellement présente sur le site.

.....
.....
.....

Destruction ou perturbation d'espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...). Lesquelles ? :

La réalisation des travaux de restauration pourrait avoir une incidence directe sur la faune et la flore aquatique, situées notamment plus en aval.

Les interventions dans le lit mineur se feront hors périodes de reproduction et seront donc autorisées entre le 15 mai et le 15 octobre.

La réalisation des travaux de rétablissement de la continuité écologique va nécessiter la mise en place de pêches de sauvegarde en collaboration avec la Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

.....

Décisions prises lors de l'élaboration du projet permettant de supprimer ou réduire les incidences de la manifestation :

Le projet aura d'autant moins d'incidences sur le ou les sites Natura 2000 s'il intègre le plus en amont possible les enjeux liés à la préservation du milieu naturel : adaptation des emprises, mise en défens de zones sensibles en phase de travaux, aménagements favorables aux espèces d'intérêt communautaire....

Le programme pluriannuel de restauration du ru de Vandy et ses affluents n'est inscrit dans aucun site Natura 2000. Les plus proches se situent en amont des actions de restauration des berges des cours d'eau et du rétablissement de la continuité écologique. Le programme pluriannuel n'aura pas d'impact significatif sur les sites Natura 2000, il favorisera le développement de la faune et la flore aquatique, dans un objectif de bon état écologique des cours d'eau.....

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence notable ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur. Le présent formulaire est annexé au Dossier d'Autorisation Environnementale relatif au Programme pluriannuel de restauration et d'entretien du ru de Vandy et de ses affluents

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Chivy-lès-Etouvelles

Signature :

Le (date) : 2 mars 2020

Le Président
du Bassin versant
LA SAINTE
ARRONDISSABLE
DE CHIVY-LÈS-ETOUVELLES
Nicolas GERAULT

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

INFORMATION GENERALE SUR NATURA 2000

- Consulter le **portail national Natura 2000** :

<http://www.natura2000.fr/>

- Consulter l'outil d'information cartographique **CARMEN** sur le site internet de la DREAL :

<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese.map>

- Prendre l'attache de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer) - DDT(M)**
- du département concerné :

INFORMATION RELATIVE AUX SITES NATURA 2000 EN PICARDIE

- Consulter les **fiches de sites région Picardie** pour connaître la liste des habitats et espèces présents sur chaque site :

Sur le portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions>

- Consulter le **DOCOB du site** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/article.php3?id_article=655

- Contacter l'**animateur** du site :

Coordonnées disponibles auprès de la DDT(M) ou de la DREAL.